

Les élus de la commune apportent le pain à domicile

Depuis ce jeudi 26 mars, le boulanger de Bernaville n'a plus de personnel pour distribuer le pain au domicile de ses clients dans les villages alentours.

« Il m'a demandé s'il était possible de lui venir en aide pour satisfaire ses clients, surtout ceux qui ne peuvent se déplacer. Les élus de Beaumetz ont répondu favorablement à cette demande », explique Jean-Michel Magnier, maire de Beaumetz. Et de justifier leur élan de solidarité : « En ces moments difficiles, il faut montrer une certaine solidarité vis-à-vis de nos concitoyens et soutenir l'économie locale car demain, pour ce cas, si on n'a plus de boulanger ? »

Tous les jours sauf le mercredi, un élu (à tour de rôle) se rend à 11 heures chez le boulanger pour



Jean-Michel Magnier a commencé l'opération ce jeudi matin.

récupérer le pain et un listing des clients.

Il a été choisi d'effectuer du porte-

à-porte afin de limiter les déplacements. Une seule personne se déplace plutôt que la vingtaine de clients dans un dépôt mis à disposition à la mairie par exemple.

« Afin de respecter les gestes barrière nous avons demandé aux gens de mettre un cabas à leur porte. Ce qu'ils font sans problème afin de limiter les contacts », détaille M. Magnier.

Les clients peuvent appeler le boulanger la veille pour augmenter ou réduire leur commande habituelle. Il en va de même pour les occasionnels. Aucune protection particulière n'a été mise en place pour cette opération qui ne demande aucun contact physique en dehors d'un lavage des mains avant de partir. Idem au retour. ■